

La traversée du lac refait surface à Genève

> **Mobilité** L'initiative d'une «grande traversée» lancée par la droite bourgeoise a abouti

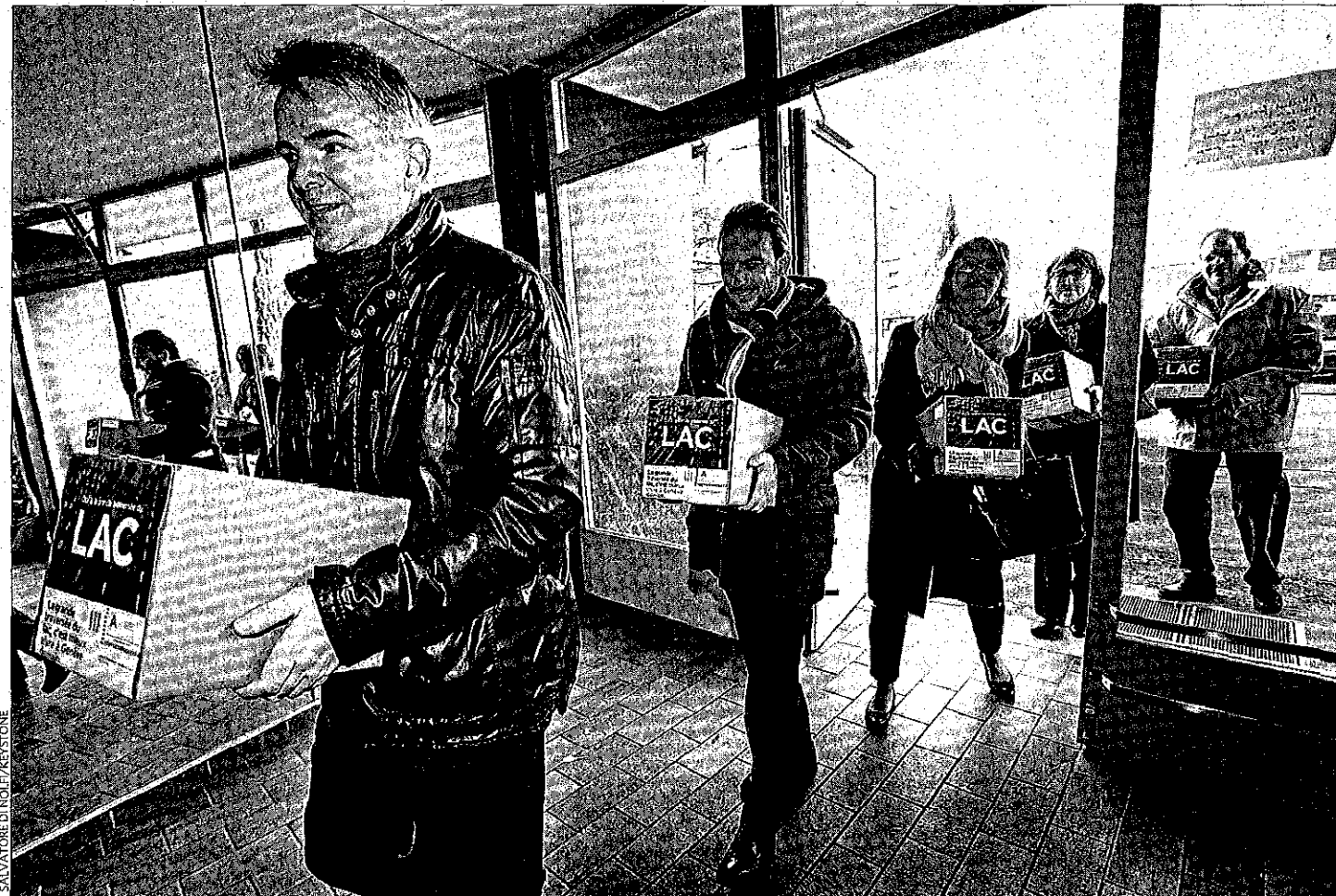
> Les initiants espèrent obtenir une forte adhésion populaire pour convaincre Berne de cofinancer l'ouvrage

Olivier Francey

Une majorité d'électeurs genevois vient à peine d'enterrer la traversée de la Rade qu'une autre traversée, plus en amont, refait surface: celle de la «grande» traversée du lac visant à boucler le contournement autoroutier genevois. Avec 11 701 signatures récoltées pour 9726 paraphes nécessaires, l'Entente bourgeoise (PLR et PDC), épaulée par la Chambre de commerce et d'industrie (CCIG) a étonnamment réussi – en pleine période hivernale – à faire aboutir son initiative constitutionnelle. Lancée dans la précipitation en septembre, elle visait officiellement à faire barrage à la «petite» traversée que proposait l'UDC genevoise.

Dans les détails, l'initiative reste sciemment évasive sur les modalités d'une telle traversée. Ici, ni pont ni tunnel «sous peine de diviser» l'électorat, comme le déclare lucidement le président du PLR, Alain-Dominique Mauris. Le tracé de l'ouvrage et ses points d'accroche ne sont pas avancés bien que son coût soit estimé «entre 2,7 et 3,3 milliards de francs». Enfin, l'ombre d'une esquisse de financement crédible demeure introuvable. Seule l'«accélération» de sa réalisation via un partenariat public-privé (PPP) est évoquée. C'est donc bel et bien sur le principe même d'une traversée lacustre que les électeurs devront se prononcer, probablement d'ici à une année si aucun contre-projet ne venait lui faire face.

«Objectif stratégique majeur pour le développement de la région», la directrice adjointe de la CCIG ne tarit pas d'éloges quant



Le PLR, le PDC, la Chambre de commerce et d'industrie ont déposé 11 701 paraphes auprès du Service des votations hier. Soutenue par les Vert'libéraux, le Parti pirate, la FER et le TCS, l'initiative vise à inscrire le principe de traversée du lac dans la Constitution cantonale. GENÈVE, 5 JANVIER 2015

aux bienfaits de cette infrastructure en termes de mobilité. «Il est prévu que le trafic augmente de 30% d'ici à 2030 alors que l'on dénombre 270 jours de bouchon par année dans le canton», avance Nathalie Hardyn en brandissant le rapport annuel 2013 de l'Office fédéral des routes. Pour Sébastien Desfayes, président du PDC, une grande traversée «n'est pas seulement un projet de mobilité, mais un projet de mieux-vivre». «Elle permettra de réduire d'un quart le trafic en centre-ville», renchérit Daniel Zaugg, député PLR et président de la Commission des transports du Grand Conseil, en s'appuyant sur des chiffres de l'administration cantonale.

Ces chiffres convaincront-ils les électeurs genevois? En 1988, si ces derniers s'étaient prononcés favorablement sur un principe de traversée, ils avaient simultanément refusé huit ans plus tard de relier les deux rives par le biais d'un pont

ou d'un tunnel. Alors que tout portait à croire qu'une majorité semblait favorable à l'idée générale d'une traversée. Quant aux initiants, ils promettent que «c'est la dernière fois» que le corps électoral sera saisi de la question. Avec pour

«Cette initiative est un gadget électoral en période des hannetons! C'est de la politique d'amateur»

objectif: récolter une forte adhésion de la population pour espérer convaincre Berne de mettre la main au porte-monnaie. «Nous avons trop souvent fait preuve de désunion», reconnaissent en chœur les initiants qui espèrent «élargir» leur alliance à d'autres formations politiques.

Le désir d'une «union sacrée» des

parlementaires fédéraux genevois pour séduire la Confédération revêt des allures de vœu pieux. «La conseillère fédérale Doris Leuthard l'a réaffirmé: la traversée du lac ne figure pas dans sa liste de priorités, lance la conseillère nationale écologiste Anne Mahrer. D'autre part, la Confédération a été très claire, le financement d'un tel ouvrage devra passer par la densification de la rive gauche. Enfin, le rapport entre le coût de l'ouvrage et son utilité est absolument pas démontré.» Aux yeux de l'élu, les arguments des initiants sont «difficiles à comprendre». «On nous dit que le trafic va continuer à augmenter, comme si cela était une fatalité. Je dis que c'est justement en augmentant l'offre en transports publics que l'on réduira la part occupée aujourd'hui par l'automobile», rétorque la parlementaire fédérale.

Plus virulent encore, le conseiller national Manuel Tornare. «Cette initiative est un gadget électoral en

période des hannetons! Il s'agit là d'une farce, de la politique d'amateur, peste le socialiste. Alors que Genève peine à boucler son budget et que l'on sabre dans la culture et le social, je regrette que ce débat n'en occulte d'autres, plus importants.»

Au MCG, la démarche de l'Entente est accueillie tièdement. «Nous allons faire voter les Genevois en leur vendant du rêve», maugrée Roger Golay (MCG), qui annonce pourtant son soutien à l'initiative. A l'UDC, l'accueil est, sans surprise, glacial. «Ce n'est pas une grande traversée, mais une traversée à grands coûts», commente Eric Bertinat, membre du comité directeur. D'autres parlementaires, à l'image du conseiller aux Etats Robert Cramer (Verts), qualifient la démarche de «contre-productive», rappelant que le financement de la troisième voie sur l'autoroute de contournement n'est pas encore acquis, et qu'il s'agirait de s'assurer d'abord de l'obtention des crédits fédéraux.

Infanticides: service de piquet refusé

> **Zurich** Autorités critiquées

ATS

L'Autorité cantonale de protection de l'enfant et de l'adulte (KESB) ne disposait pas des effectifs nécessaires pendant les fêtes de fin d'année pour s'occuper intensivement de la mère soupçonnée d'avoir tué ses deux enfants le 1er janvier à Flaach (ZH). Le parlement zurichois n'a pas voulu d'un service de piquet.

Le KESB ne dispose d'aucun service de piquet. La majorité bourgeoise du parlement zurichois s'était opposée à ancrer dans la loi un service de secours. La décision est tombée en avril 2012. Un service de piquet était jugé nécessaire par le chef du Département cantonal de la justice Martin Graf (Verts), par le PS, le PDC et les Verts. Le ministre n'a pas réussi à convaincre la majorité bourgeoise (UDC, PLR, PBD, Vert'libéraux et UDF).

Coûts supplémentaires

Pour les urgences, la police, les médecins, les psychiatres et le Ministère public sont à disposition, ont argumenté les députés bourgeois. Un service de piquet engendrerait des coûts supplémentaires. Le service d'urgence a finalement été refusé par 101 voix contre 57. La femme de 27 ans soupçonnée d'avoir tué ses deux enfants (un garçon de 5 ans et une fille de 2 ans) n'a toujours pas pu être interrogée, a indiqué lundi le Ministère public.

Elle s'est blessée elle-même. Ses blessures ne mettent pas sa vie en danger, mais elles empêchent les enquêteurs de l'interroger. Le Ministère public informera dès que la jeune femme aura été entendue. Le Département cantonal de la justice a exigé lundi des rapports sur cette affaire au KESB de Winterthur-Andelfingen et au Conseil de district de Winterthur. Ces rapports, qui doivent faire toute la lumière sur la façon dont le dossier de la mère infanticide a été traité par les autorités, sont attendus dans la deuxième moitié de janvier. Le département cantonal rappelle que les KESB dépendent des autorités communales. Le service des communes du Département cantonal de la justice est l'autorité de surveillance. Il ne peut pas corriger des décisions du KESB.